

Décision n°2024-07M-tarifs

Décision modificative portant approbation du tarif du colloque « 17th International Workshop on Hydrogen Isotopes in Fusion Reactor Materials - 2024 » - PIIM

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du conseil d'administration en date du 1er février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que le Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM – UMR 7325) a présenté, le 15 janvier 2024, une demande d'approbation des tarifs d'inscription pour le colloque « 17th International Workshop on Hydrogen Isotopes in Fusion Reactor Materials - 2024 ».

Considérant la modification de la demande d'approbation des tarifs d'inscription présentée par Laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM – UMR 7325) en date du 16 juillet 2024 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Les tarifs définis dans le tableau de l'article 1er de la décision n° DAJI/2024/Décision/Tarifs/07 du 21 février 2024 sont modifiés comme suit :

Catégories	Montant HT	Montant TTC
Participants	181,82 €	200 €
Diner de Gala	70 €	77 €
Activité sociale	71,82€	79 €

Les autres dispositions de la décision n° DAJI/2024/Décision/Tarifs/07 restent inchangées.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 16 juillet 2024

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **18 JUL. 2024**

Transmise au Recteur de la région académique le :

18 JUL. 2024